

La Roche Bernard

Bulletin n°2 - Décembre 2014

Joyeuses
Fêtes



Sommaire & Mémo

Édito 3

Vie municipale

Les adjoints au Maire	4
Les conseillers municipaux	4
Commission Cadre de vie	5
Commission Fleurissement	5
Commission Communication	5
Les déchets... nos aigreurs	6
Mutualisation des Polices Municipales	6
Commission Travaux	7
Camping*** Le Pâtis	7
Aire de Valorisation de l'Architecture	8
Feux de jardin interdits	8
Cérémonie du 11 novembre 2014	9
Concours des maisons fleuries	9
Du côté de la bibliothèque	10
L'Art dans les cités	10

Vie de la commune

Jumelage	11
Création d'une base de données	12
Copains d'abord - Nouveaux commerçants	12
Équitation	12

Vie intercommunale

SIVOM du Pays de La Roche-Bernard	13
Lumière et vision	13
Arc Sud Bretagne	14-16
Tourisme Arc Sud Bretagne	16

Vie scolaire

École Saint-Michel	17
Les rythmes scolaires	17

Vie associative

Association les Amis de La Garenne	18
Musée de la Vilaine Maritime	18
Ar'Images La Roche-Bernard	19
FRAT Intercontinental	19
Association des Commerçants & Artisans	20
Association Club Français Anglais	20
Pétanque Rochoise De Vilaine	21
Festival des Garennes	21
Le Secours Catholique	21

Infos diverses 22-23

Vie sociale

Repas de nos Aînés	24
L'hébergement temporaire	24
ADMR	25
RESPEV - CAPS	25

Histoire & patrimoine

Journée du patrimoine	26
Chanson de La Roche-Bernard	27

Et si on sortait... 28

Horaires d'ouverture



Mairie
02 99 90 60 51
mairie-lrb@wanadoo.fr

Place Louis Levesque
56130 La Roche-Bernard

Lundi : 8h45 - 12h
Fermé l'après-midi

Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : Fermé

Les permanences

- Le Maire : Daniel BOURZEIX tous les matins (sauf le mardi) de 9h à 12h
- 1^{er} adjoint : Bruno LE BORGNE sur rendez-vous
- 2^e adjoint : Monique LE THIEC mercredi de 10h à 12h
- 3^e adjoint : Patrice SAVARY mardi de 10h à 12h
- 4^e adjoint : Mikaël ROBERT sur rendez-vous
- Conseiller délégué : Annie-Paule BOURGUIGNON sur rendez-vous



Bibliothèque municipale
02 99 90 93 39

Située à l'arrière de la Mairie
56130 La Roche-Bernard

Mercredi : 15h30 - 17h30

Vendredi : 16h - 17h45

Samedi : 10h30 - 12h
Fermé le samedi en juillet et août.
Ouvert pendant
les vacances scolaires.



Mémo...

CPAM

17, Rue Crespel de Latouche
Tél. 36 46 sur rendez-vous
le jeudi de 8h30 à 12h30

Centre médico-social

2, Rue du Vallon Saint Julien
Tél. 02 97 69 53 02
sur rendez-vous

FNATH

à la Mairie
3^e jeudi de chaque mois
de 9h à 10h

La Croix d'Or

à la Mairie
4^e vendredi du mois à 20h30

CAPS

Tél. 02 97 68 42 42

Mission Locale

17, Rue Crespel de Latouche
Tél. 02 99 72 19 50
sur rendez-vous de 9h à 12h

ADMR

Centre Hospitalier Basse
Vilaine - 2 Rue de la piscine
B.P. 56 - 56130 Nivillac
Tél. 02 99 08 54 23

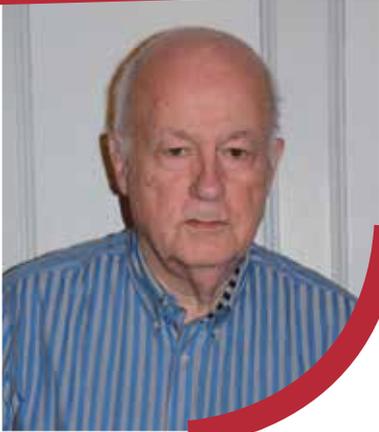
Déchetterie du Lin

Le Lin à Nivillac
Tél. 02 99 90 87 99

Mardi, mercredi, vendredi
et samedi de 9h à 12h et
de 13h45 à 17h30, **jeudi**
de 9h à 12h ; fermé le **lundi**.

Centre des Finances Publiques

6, Rue Basse Notre Dame
Tél. 02 23 10 10 50
Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 16h,
mercredi de 8h45 à 12h.



Un nouveau visage...

Nous avons décidé de transformer l'apparence de notre bulletin... et voici le résultat... un cadeau de Noël pour nous tous... du moins, c'est ce que nous avons recherché après quelques échanges au travers de notre commission de communication.

Pourquoi une telle décision alors que durant les six dernières années, tout le travail « technique » était réalisé en interne (mise en page, impression, pliage, distribution) ?

Très simplement, nous avons souhaité donner un côté plus « pro » à ce moyen d'échanges avec chacun d'entre vous... il sera, nous en sommes convaincus, plus agréable à lire, à relire (pourquoi pas ?), à présenter pour valoriser notre Cité de Caractère...

Il sera aussi, du moins nous l'espérons, un stimulant vous amenant à nous dire ce que vous attendez de ce bulletin... un peu d'histoire(s) ancienne(s), un peu d'actualité(s), un peu de prospective(s)... Nous en attendons beaucoup : à vous de nous dire, de nous montrer que nous avons eu raison d'aller dans cette voie.

Bonne lecture... et merci de nous faire confiance.

Daniel Bourzeix
Maire de La Roche-Bernard

Que dire pour 2015 ?

Restons positifs, face aux bosses que nous rencontrons.

Sur le **plan communal**, vous avez mis en place un nouveau Conseil... le travail commencé s'est poursuivi (ainsi la reconstruction du mur de la rue du Passage, l'étude patrimoniale dont l'objectif est de garantir notre vitrine,...), d'autres opérations - incluant comme les années précédentes des événements - ont été lancées (révision de notre signalétique, jumelage, Maison du Canon, aménagement Accueil...) et d'autres ont beaucoup de mal à voir le jour (remplacement de l'ex-Gendarmerie par un parking temporaire).

Sur le **plan portuaire**, Vilaine en Fête 2014 (2^e édition) a été un succès principalement en raison de la conjonction très efficace de 2 entités : la Flotille des Vieux Gréments et les différentes associations agissant sur chacune des villes portuaires participantes.

Sur le **plan intercommunal**, 2 points nous touchent très particulièrement le projet du nouveau Cinéma (lancement réalisé) et l'ex-Hôpital - sous le contrôle de l'EPF de Bretagne (Établissement public foncier) - pour lequel rien n'est identifié pour le moment.

Sur le **plan personnel**, en vivant au sein des événements cités auparavant, nous avons tous ajouté une année à nos artères... et les joies et les peines se sont additionnées sur les chemins naturels de notre vie... Les événements sont plus ou moins durs, plus ou moins dilués dans le temps pour chacun d'entre vous.

Je parle en connaissance de cause... RESTONS POSITIFS en tâchant de conserver au moins en mémoire, mais aussi dans nos actes de tous les jours, tout ce qui peut favoriser la détente, le bien-être... Ainsi, ce que nous pourrions faire aura du sens pour notre collectivité.

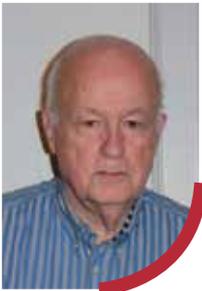
Une période « festive » s'approche :
sachons tous y participer.

Très Bonnes fêtes

Daniel Bourzeix
Maire de La Roche-Bernard



Les adjoints au Maire



> Daniel Bourzeix
Maire



> Bruno Le Borgne
1^{er} adjoint



> Monique Le Thiec
2^e adjointe



> Patrice Savary
3^e adjoint



> Mikaël Robert
4^e adjoint



> Annie-Paule
Bourguignon
Conseiller délégué

Les conseillers municipaux



> Yannick Auvray



> Dominique
Bontemps



> Pierre Chenais



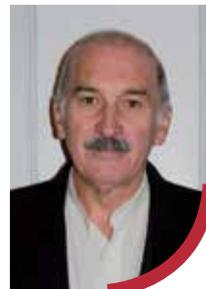
> Michel Flener



> Bernard Haspot



> Léo Lucas



> Alain
Pasgrimaud



> Philippe
Roulier



> Yannick Sorel



L'équipe municipale vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année

2015

Commission Cadre de vie

La Commission comportant des élus et non élus s'est réunie deux fois depuis cet été.

La première réunion a été l'occasion de réactualiser le guide d'informations recensant les Commerçants et Artisans de la cité et des alentours. Ce guide est disponible dans les Commerces, à la Mairie et l'Office de Tourisme.

La deuxième réunion avait pour objet la signalétique de notre ville. Des groupes de travail ont été constitués afin d'élaborer une nouvelle charte signalétique et de réaliser le diagnostic des panneaux existants.

Suite à la troisième réunion du mois de novembre, les travaux effectués par les différents groupes de travail ont permis de finaliser un nouveau plan de signalétique pour la cité (charte). Cette nouvelle signalétique se mettra en place en plusieurs phases (sur les 3 ans, finances obligent).



Dès le printemps prochain et après étude avec les services compétents, nous mettrons en place de nouveaux panneaux d'informations et de directions. ■

Commission Fleurissement



Le 12 mai 2014 : préparation du 56^e concours des maisons fleuries, projet d'un parterre de plantes aromatiques avec étiquettes en ardoise place Duguesclin (projet réalisé fin mai début juin), réflexion sur l'amélioration du parterre de la rue de La Saulnerie et sur la volonté de réduire les incivilités dues aux déjections canines.

Le 3 novembre 2014 : réflexion sur le développement du fleurissement sur les façades des maisons et / ou commerces avec choix d'une rue ou d'une place en collaboration avec les occupants de ces bâtiments ; réflexion sur le réaménagement du lavoir (projet à long terme) ; nouvelle configuration du parterre rue du Ruicard pour mettre en valeur les vestiges du mur de l'ancienne prison, et du parterre au bout de la Rue de la Saulnerie. La commission opte pour mener à bien les deux derniers projets pour le printemps 2015 et souhaite définir un projet majeur par an. ■

Commission Communication

Plusieurs réunions ont eu lieu depuis le mois d'Avril 2014 pour définir les grandes orientations de la communication de notre commune.

Le Bulletin Municipal

Deux parutions sont prévues les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Des feuillets supplémentaires pourront être édités en cas d'événements importants entre ces deux dates. De plus la commission a proposé d'externaliser l'impression du bulletin municipal.

Les sites internet de la commune et du camping

Après bien des années d'utilisation des sites actuels, et compte tenu des avancées technologiques, la commission propose de recourir à un prestataire Web pour créer deux nouveaux sites. Le but est de donner une image plus attractive pour notre petite cité de caractère et de faciliter la navigation des internautes au sein de nos sites. ■

Règlementation relative au stationnement des véhicules sur notre commune

Tout arrêt ou stationnement gênant la circulation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe (35 euros).

Des parkings sont prévus pour le stationnement des véhicules ; il est obligatoire de les utiliser. Toute infraction constatée sera sanctionnée par la Police Municipale.

Les déchets... Nos aigreurs



La place du Dôme, la Grée blanche redeviennent des dépotoirs...

Les commentaires qui vont suivre ne s'adressent - c'est une évidence - qu'à celles et ceux qui ne respectent rien. Comment peut-on, sans aucune gêne, accepter de déposer - ou de laisser déposer des débris de toute sorte à même le sol à proxi-

mité d'une benne même pleine (vous pouvez venir en Mairie). Alors que nous avons, et nous payons, le fonctionnement de 4 déchetteries !

Il ne peut y avoir aucune excuse pour de telles attitudes... Les collaborateurs de notre Commune ne sont pas chargés de ramasser ce que vous avez mis à leur disposition. Les dysfonctionnements d'un des systèmes installés (la benne à clé pour des sacs de 30 litres) ne justifient pas plus de telles attitudes. Les bennes d'apport volontaire - déchets ménagers uniquement - sont laissées ouvertes volontairement. Le seul problème à régler - qui n'autorise pas plus de tels débordements - concerne le service de ramassage quand le système est « plein ». L'autorisation a été donnée de sanctionner durement celles et ceux qui ne veulent pas respecter ces règles de bon sens. La peine est lourde : elle peut atteindre 1 500 € pour une infraction constatée. Elle a déjà, malheureusement, été opérationnelle.

Il faut que cela cesse...

**NOUS SOMMES TOUS, ÉLUS OU NON,
RESPONSABLES D'UN FONCTIONNEMENT
OÙ LE CIVISME A UN SENS.**

Merci de nous comprendre. ■



Mutualisation des Polices Municipales de Nivillac et de La Roche-Bernard



Les deux policiers municipaux remplissant leurs missions sur des territoires contigus, il apparaissait opportun, dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle, mais aussi pour répondre aux besoins croissants de la population en matière de sécurité, salubrité et tranquillité publique, de permettre une mutualisation de leurs moyens d'intervention respectifs. Une convention de mutualisation a donc été rédigée et signée par les Maires des deux communes. Cette dernière permet de renforcer la sécurité des policiers que ce soit pendant leurs patrouilles, lors des interventions ou encore lors de contrôle routier. Néanmoins il est précisé que chacun reste sous l'autorité du pouvoir de Police du Maire de sa commune de rattachement.

Commission Travaux



Tous les vendredis la Commission Travaux se réunit pour mettre en œuvre les projets d'aménagement de notre commune.

La période de mai à octobre a surtout été consacrée à l'entretien des espaces verts de la commune, et en septembre les **peintures extérieures de l'école publique des Petits Murins** de Nivillac ont été réalisées par les services techniques de La Roche-Bernard, en collaboration avec ceux de Nivillac.

Quelques projets d'aménagement sont en cours comme le **futur accueil de la mairie** pour permettre l'**accès aux personnes à mobilité réduite**, la **réfection des façades de la maison du canon**, la **réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées**. Travaux en cours : sécurisation des murs en pierres dans le site des Garennes. Au camping du Pâtis sont prévus à la fin de l'hiver pour la prochaine saison : jeu de boules, barbecue. L'**éclairage public de la commune** fait actuellement l'objet d'un **diagnostic** par le SDEM. ■



Camping*** Le Pâtis

Un rapide bilan sur la fréquentation de la saison 2014

- La fréquentation globale (emplacements libres, mobil-homes et camping-cars) progresse d'environ 14 % avec un mois de juin marqué par une progression de près de 50 %.
- Les mobil-homes ont connu une meilleure fréquentation de près de 50 % avec une pointe à 136 % en juillet, des chiffres qu'il faut relativiser puisque le chiffre d'affaire de ceux-ci restait inférieur à 12 000 € TTC.
- Le taux d'occupation des emplacements camping-cars a explosé en mai (+ 58 %) grâce notamment à « Vilaine en Fête » puis s'est réduit les mois suivants pour atteindre une progression de + 2 % sur l'ensemble de la saison avec un chiffre d'affaire approchant les 17 000 €.



Des nouveautés pour 2015

- Une nouvelle grille tarifaire a été votée par le Conseil municipal pour favoriser la fréquentation en basse saison.
- Des négociations avec des prestataires locaux sont entreprises pour faire bénéficier notre clientèle des remises sur les activités qu'ils proposent.
- Un questionnaire « qualité » doit nous permettre de mieux connaître notre clientèle afin de répondre à ses attentes et parfaire notre communication.
- Le travail de création de nouveaux flyers est en cours.
- Le site internet du camping va être intégré au futur site communal en cours de construction. Les pages camping seront accessibles directement par l'internaute après avoir été totalement revisitées et relookées. La mise en ligne est programmée pour le début du second trimestre.
- L'installation d'un terrain de boules et d'un « point de cuisson » de type plancha est en cours de réflexion. ■

Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Le dispositif des « Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine » (AVAP) se substitue désormais à celui des « Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager » (ZPPAUP).



Le diagnostic, annexe au rapport de présentation, est en cours de finalisation. Il retrace les grandes étapes de l'évolution historique de la ville. La ville de La Roche-Bernard, bâtie à l'ombre du château (détruit), fut érigée en communauté dès la fin du Moyen Âge. Elle fut administrée par une assemblée de civils rassemblant des notables, des officiers de justice de la baronnie, et à sa tête se trouvait un syndic (ou maire). Les sources révèlent qu'il existait environ 120 maisons imposables dans la ville en 1419 et près de 150 en 1544.

Une carte, appelée chrono-typologie, a été créée avec la localisation de toutes les typologies (1544-1806-1880-1930) ; elle représente l'évolution du bâti sur la commune.

Cette présentation montre les nouvelles voies de circulation, les alignements dus aux nouveaux modes de transport, la présence de la voie ferrée, et aussi, l'influence sur les façades et bâtiments.

Le cabinet d'architecture Forest Debarre, associé à Paysages de l'Ouest (urbanisme et paysage) et Claudie Herbaut (historienne du patrimoine) élaborent le diagnostic avec une commission technique composée de Madame D'Hauteville, Architecte des Bâtiments de France, des personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel local et des membres élus du Comité Local. Une nouvelle carte qualifiant les différents bâtiments, remarquables, d'intérêt architectural... sera la base du travail qui permettra d'élaborer le règlement destiné à ces constructions.



Les prochaines réunions seront consacrées à l'écriture de ce règlement qui dessinera l'Aire de Valorisation du Patrimoine pour notre Cité. ■



Feux de jardin interdits

Par circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police (article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales) et sur la base du règlement sanitaire départemental, le Maire de la commune est chargé de veiller au respect de cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage), par les particuliers sur leurs propriétés. Et ce, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique et pour éviter, en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. D'autres solutions existent : la valorisation sur place des déchets verts sous forme de paillage et de compostage, la gestion collective dans les déchèteries.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchèterie ou par valorisation directe mais « elles ne doivent pas les brûler ».

Quant aux déchets verts agricoles, le préfet peut, conformément aux articles D. 615-47 et D. 681-5 du Code rural, autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

Cette pratique est passible d'une amende de 68 €, pouvant atteindre 450 €.



Cérémonie du 11 novembre 2014

Mardi 11 novembre, un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France au cours de la première Guerre Mondiale au Monument aux Morts de La Roche-Bernard. Une gerbe a été déposée au pied du monument. ■



Concours des maisons fleuries



Le 56^e concours des « maisons fleuries » organisé en juin et juillet 2014 a réuni 23 participants qui ont fait acte de candidature auprès de la mairie dès la fin mai, pour embellir notre commune en fleurissant jardins, façades, balcons ou commerces.

Un jury de 6 personnes représentant les communes de Nivillac, St-Dolay et Marzan a effectué une pré-sélection le 22 juin afin de présenter trois lauréats par catégorie au concours départemental.

Les jurys départementaux ont visité notre commune au mois de juillet, hélas aucun participant n'a été retenu au niveau départemental cette année.

Les trois premiers pour chaque catégorie ont reçu un prix : un bon d'achat de 40 € pour les premiers et de 30 € pour les seconds et troisièmes. De plus chaque participant a reçu un bon pour 20 plants de fleurs, à retirer au printemps prochain à la serre municipale.

Ce samedi 25 octobre dans la Salle des Conseils, le Maire Daniel Bourzeix, a remis les prix à chaque lauréat et les a félicité chaleureusement. Un grand merci à l'équipe municipale des services techniques pour leur travail réalisé tout au long de l'année et aux membres du jury. ■

• Le jardin d'agrément

- 1^{er} prix : LE DIRACH Philippe
- 2^e prix : PERIOT Jocelyne
- 3^e prix : MONNIER Gérard

• Espace jardin sur cour

- 1^{er} prix : KERBOIS Joël
- 2^e prix : RHETHORET Elisabeth
- 2^e prix : TOURNANT Christelle

• Ambiance végétale des commerces

- 1^{er} prix : La Maison de l'Abeille
- 2^e prix : Crêperie La Sarrazine

• Ambiance végétale des gîtes ou chambres d'hôtes

- 1^{er} prix : PLAUD Hervé

• Façades et balcons

- 1^{er} prix : Père Simon BARON
- 2^e prix : SEALY Carol
- 3^e prix : DUCHEMIN Olivier

• Le jardin de fleurs

- 1^{er} prix : NAGARD Yves

Du côté de la bibliothèque



« Lecture pour petites et grandes oreilles » à la bibliothèque !

Les enfants de grandes sections de maternelle de l'école Saint-Michel étaient à la bibliothèque municipale pour une séance réservée. Ce fut l'occasion d'aborder la lecture et les livres sous un autre angle. Après l'accueil, qui permet à chacun de trouver sa place et de s'exprimer, c'est la lecture d'une histoire et enfin l'exploration des étagères. Chaque enfant choisit et repart avec un livre. Ils réussissent au fil de leur visite à se familiariser avec la bibliothèque et son fonctionnement. Ils apprennent que les livres sont rangés selon une classification précise et que les précieux « fantômes » permettent de marquer l'emplacement d'un livre pendant sa lecture et de bien le replacer ensuite. Passée cette étape, ils découvrent aussi le plaisir de lire et de consulter les livres et développent ainsi leur imagination tout élargissant leurs connaissances.

L'équipe a choisi d'accueillir les enfants des petites et moyennes sections de maternelle pour les habituer le plus tôt possible aux livres, ainsi que les enfants des grandes sections de maternelle et les enfants du cours préparatoire car cela correspond à la période d'acquisition de la lecture. Démarche idéale : car c'est souvent le premier contact d'un enfant avec un livre et une bibliothèque. Ce temps de partage permet donc à tous, sans distinction, l'accès à la culture et la lecture publique.

Les enfants ont été heureux d'écouter une histoire pleine d'humour et qui donne à réfléchir :

« **La Reine des grenouilles ne peut pas se mouiller les pieds** » de Davide Cali et Marco Somà aux Editions Rue du Monde (2013).

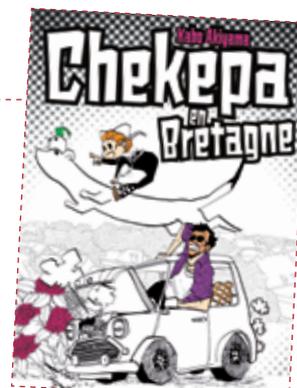
Dans la mare, les grenouilles adorent chanter ensemble jusqu'au jour où un anneau tombé du ciel se retrouve sur la tête de l'une d'entre elles : voyant la grenouille ainsi couronnée les autres la déclarent donc reine. Plus rien n'est comme avant, car une reine commande, punit et a des privilèges. Ses conseillers profitent de l'aubaine pour avoir certains avantages ! Mais lassées, les autres grenouilles s'interrogent sur ces inégalités et finalement c'est par la ruse que la reine va perdre sa couronne et son statut ! Une fin inattendue va clore cette histoire pleine d'humour et superbement illustrée ! ■



« L'Art dans les cités »



Dans le cadre de l'opération « L'Art dans les cités » animée par l'Association Petites Cités de Caractère® de Bretagne, la commune a accueilli 2 peintres africains : Sylvestre Mangouandaza, artiste congolais et Isaac Azaly, artiste malgache. Ces artistes ont navigué sur la commune pendant une semaine afin de porter leur propre regard sur le patrimoine architectural de la commune. Leurs œuvres seront exposées au cours de l'année 2016 à l'Espace Turner.



Dans le même temps, la commune a accueilli l'exposition des peintres japonais qui avaient séjourné à La Roche-Bernard en 2012. Parmi les œuvres exposées un manga - bande dessinée japonaise - qui met particulièrement en valeur notre petite cité.

Jumelage : L'amitié - the friendship - va déployer ses ailes !



Accueillis il y a un peu plus de 25 ans à La Roche-Bernard, Carol et Chris nous emmènent découvrir un petit bout de leur pays.

La recherche d'une ville avec laquelle La Roche-Bernard pourrait se jumeler fut plus difficile que prévu, car presque toutes les petites villes sur la côte du sud-ouest de l'Angleterre étaient déjà jumelées, très souvent avec une ville de Bretagne. On cherchait une communauté dans le sud-ouest pour garder le contact celtique et la proximité entre la Bretagne et de la Cornouaille. On cherchait un lieu avec un maximum de caractéristiques et de services comparables à La Roche-Bernard, et qui souhaitait développer un jumelage. Après avoir contacté au moins soixante-dix villes, nous avons reçu une réponse positive de Padstow, une petite ville qui pourrait nous convenir.

Padstow est un ancien port de pêche sur la côte nord de Cornouaille, situé à l'embouchure du fleuve Camel. Dès 2500 avant J-C, la ville Padstow est utilisée comme port naturel, faisant un lien entre la Bretagne et l'Irlande. Selon la légende, St. Petroc, un Saint Celtique, est arrivé d'Irlande vers 520 après J-C et a construit un Monastère sur la colline au-dessus du port. Padstow compte environ 2500 habitants, mais accueille jusqu'à 500 000 visiteurs en période touristique. Les visiteurs viennent apprécier l'histoire de la ville, et l'architecture pittoresque qui s'est développée autour du port. En se baladant en ville, il est facile de voir les similitudes entre Padstow et La Roche-Bernard. C'est un charmant petit port historique avec une flottille de pêche très active, et quelques mouillages pour les plaisanciers visiteurs. C'est une ville touristique avec cafés, restaurants, "pubs", et magasins d'art où les artisans mettent leurs produits en valeur. Il y a des sentiers de randonnée, des pistes cyclables, des locations de vélo, canoë, et kayak ainsi qu'une maison de l'Environnement Maritime et d'élevage de homards. On y trouve également des hôtels, B&Bs et terrains de camping. La ville a une école élémentaire, un charmant petit Musée, un Club d'Art très actif (école de peinture et expositions), un club de Football, un Lions Club et des traditions qui datent du Moyen âge. La célébration du 1^{er} mai, la fameuse "Hobby-Hoss" (danse des hommes-chevaux) attire des milliers de visiteurs chaque année. Comme La Roche-Bernard, Padstow a la réputation d'une ville gastronomique. Rick Stein, né à Padstow est un chef très connu en Angleterre, qui a plusieurs restaurants en ville. On peut très facilement avoir l'impression qu'un échange de culture entre Padstow et La Roche-Bernard serait bénéfique à tous les résidents de nos deux villes.



Un projet ambitieux et valorisant

**Un jumelage / or A twinning
Padstow (Cornwalls - Angleterre) = La Roche-Bernard**

Un couple anglo-rochois, Carol & Chris, a lancé cette opération dès le vote unanime du Conseil, en septembre dernier.

- Recherche d'une « sœur » possible (port, taille, envies similaires)
- Ville identifiée ... dans un panel de 71 ... d'autres similitudes existent : une origine « viking », un musée ...
- Visite sur place avec rendez-vous auprès du Maire en octobre (un des conseillers est déjà venu dans notre ville).
- Vote favorable du Conseil de Padstow en octobre.
- Échange de courriers entre les Maires dès octobre.
- Des démarches sont engagées du côté de Padstow, à nous de faire les mêmes.



BEAUCOUP DE TRAVAIL RESTE À FAIRE

Pour s'y rendre :

• **pour les « terriens »**

Voiture ... ferry ... bateau

1. prendre le bateau à ROSCOFF
2. débarquer à PLYMOUTH
3. ... puis rouler à gauche ...

• **pour les « voileux »**

... bien plus simple ■



Création d'une base de données consacrée à la guerre 14-18

Pierre Legland a réalisé une base de données informatisée consacrée à la guerre 14-18 sur l'ensemble du canton de La Roche-Bernard.

Natif de Nivillac, il est actuellement en master recherche à l'UFR d'Histoire et d'Histoire de l'art à l'université de Nantes. Son travail de recensement a commencé par les soldats « morts pour la France » sur le canton. Mais cette base de données ne concerne pas seulement les soldats mais également les civils qui ont participé au conflit bien qu'indirectement.

Ainsi, si vous possédez un objet, photo, souvenir, récit familial, des archives datant de cette période, contactez Pierre Legland ; il en fera une copie numérisée afin d'en garder une trace.

Pierre Legland
72, La Bonne Façon - 56130 - Nivillac
pierre.legland@gmail.fr

Nouveaux commerçants



Les Fleurs de Maelenn

Mélanie BODIN
ETIOPATHE
Membre du R.N.E.
Sur rendez-vous
Tél. 02 99 90 68 86

Bijouterie



Copains d'abord

80 tonnes remorquées par les Vedettes Jaunes jusqu'à Arzal pour un carénage complet et ils sont de retour !!!



Équitation



Je suis une monitrice d'équitation indépendante. Je me déplace chez les gens pour leur donner des cours particuliers (dressage-obstacle-cross-longues rênes-travail à pied-éthologie-voltige-balades-randonnées) sur leur cheval.

Je propose également de travailler leur cheval pour une remise à niveau ou le débouillage. Si les cavaliers ne

disposent pas d'un espace de travail mais peuvent se déplacer, je peux les recevoir chez moi. J'ai une très grande carrière en herbe et aussi un cross. Je suis située à la Grée Nevé à Nivillac.

Je donne des cours tous niveaux, à tout public. Mon site internet est une vitrine sur mes compétences professionnelles : www.equilibre-56.com.
Tél. 06 41 66 42 52.

Suzelle Rouiller-Lesage

SIVOM du Pays de La Roche-Bernard



Déconstruction-dépollution de l'Incinérateur du Lin à Nivillac

L'usine d'incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) de Nivillac a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation en date du 13 mai 1991 au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Le SIVOM du Pays de La Roche-Bernard a exploité cet incinérateur d'ordures ménagères entre 1991 et 1999. Il a été mis à l'arrêt définitif le 2 août 1999. Une procédure judiciaire relative au fonctionnement de l'incinérateur engagée en 2002 a pris fin en 2012. Le SIVOM a entamé la procédure pour réaliser la déconstruction-dépollution de l'usine et une réhabilitation du site. En 2013, les études nécessaires à la régularisation de la situation réglementaire du site ont été engagées.

Le bureau d'études Antea Group a été missionné, par le SIVOM, pour établir :

- Une étude environnementale synthétisant la situation du site sur la base des diagnostics déjà réalisés sur ce site,
- Des investigations complémentaires, effectuées en décembre 2013,
- Un mémoire de réhabilitation conformément aux prescriptions du Code de l'Environnement pour la cessation d'activité d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Ce rapport constitue le mémoire de cessation d'activités de l'ancienne UIOM de Nivillac. Une notification de cessation d'activité a été adressée à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement du Logement.

Antea Group a aussi été missionné pour une assistance à maîtrise d'ouvrage qui comprend :

- Études environnementales et dossier de cessation d'activité (avant travaux de déconstruction).

Cette étude a eu pour objectif d'analyser les sols sur le site et ses alentours afin de comparer ces valeurs avec les mesures réalisées lors des campagnes successives, et aussi avec les valeurs références des normes sanitaires. Elle définit la nature des déchets, la méthodologie et les procédures de dépollution ainsi que leurs filières de traitement et de stockage définitif.

Un diagnostic amiante a été confié au bureau d'études DIAG21, celui-ci a permis de constater l'absence d'amiante.

- Appel d'offres et travaux de déconstruction.

L'entreprise Occamat retenue pour l'exécution de ces travaux a commencé fin novembre et ce chantier doit être fini pour la fin de l'année 2014. Il restera ensuite une sécurisation du site par une remise à niveau des clôtures. Dès la fin de la déconstruction dépollution, le dossier de cessation d'activité de l'UIOM sera étudié par les services de la DREAL puis celle-ci dressera un procès-verbal de recollement qui constate la conformité de la mise en œuvre des actions définies dans un arrêté préfectoral ou un mémoire de réhabilitation du site. Il s'appuie sur des justificatifs fournis par l'exploitant attestant de la réalisation des travaux conformément à ce qui a été prévu. Il pourra être complété par des constats sur site. ■



Lumière et vision

Comme chaque année, en octobre, l'opération « lumière et vision » a été menée en partenariat avec les bénévoles de la Prévention routière du Morbihan et les polices municipales de La Roche-Bernard et Nivillac. Cette opération concerne le contrôle de l'éclairage, des essuie-glaces et des pneumatiques. 150 véhicules ont bénéficié de ce diagnostic. Merci à tous pour votre implication.



Les vœux du Président



L'intercommunalité existe sous la forme de la Communautés de Communes depuis 20 ans sur notre territoire. Les Communes, seules, ne peuvent pas toujours répondre aux modes de vie des usagers, c'est pourquoi les élus travaillent ensemble sur des enjeux

dépassant le strict cadre communal. Que vous soyez jeunes ou seniors, chefs d'entreprises ou demandeurs d'emploi, urbains ou ruraux, vous bénéficiez, chaque jour, de services organisés par Arc Sud Bretagne, parfois même sans le savoir : zones d'activités, routes, équipements sportifs et de loisirs, services en faveur des personnes âgées, transports scolaires, accueil de loisirs, environnement, emploi... Mettre les réflexions et les moyens en commun renforce notre action et crée de la solidarité, entre les communes et envers vous, les habitants.

La Solidarité crée un sentiment de responsabilité pour celui qui s'engage dans l'action et qui doit assumer ses choix. Elle est un soutien pour celui dont le bien-être en dépend. À l'échelle de la Communauté de Communes ou à celle de l'habitant, cette solidarité est toujours positive !

La solidarité est encore plus indispensable quand les moyens financiers de l'action publique deviennent limités. Après avoir implanté des équipements structurants sur l'ensemble du territoire et apporter des services de proximité, la Communauté de Communes et les communes s'engagent dans une démarche de mutualisation de leurs moyens. Tout comme vous, qui pouvez partager avec votre voisin du matériel ou des déplacements en covoiturant, les communes vont organiser autrement leur action. C'est encore de solidarité dont on parle : Faire mieux, et le faire ensemble !

**Je vous adresse tous mes vœux
pour une année 2015 solidaire !**

André Pajolec,
Président

Espace Autonomie Seniors



De gauche à droite : Marie-Odile Colineaux, Vice-présidente en charge de la gérontologie à la Communauté de Communes du Pays de Questembert, Yvette Année, Vice-présidente du Conseil général du Morbihan et Christian Droual, vice-président Solidarités à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

120 professionnels à la réunion de présentation

Le mercredi 3 juillet, au centre culturel du Vieux Couvent à Muzillac, 120 professionnels ont répondu présent à l'invitation des élus de l'Espace Autonomie Seniors (EAS). Élus locaux, professionnels de santé libéraux, services d'aide et de soins à domicile, établissements pour personnes âgées, structures sanitaires, CCAS, associations de personnes âgées, club de retraités, tous les acteurs intervenant en faveur de la personne âgée dans son parcours d'aide et de soins étaient représentés.

Pour construire ensemble une meilleure réponse aux besoins des personnes âgées

L'Espace Autonomie Seniors va poursuivre son travail avec l'ensemble de ces acteurs. L'objectif est d'améliorer l'offre de services disponible sur le territoire, d'harmoniser les outils et les pratiques, d'expérimenter des solutions. Les résultats de cette concertation doivent garantir à tout senior, et particulièrement à celui subissant une perte d'autonomie, une égalité et une plus grande facilité d'accès aux services dont il a besoin.

L'Espace Autonomie Seniors, piloté par Arc Sud Bretagne, intervient sur 47 communes du sud-est Morbihan : Arc Sud Bretagne, Camoël, Férel, Pénestin, la Communauté de Communes du Pays de Questembert et la partie Morbihannaise du Pays de Redon. ■

Christian Droual,
Vice-Président en charge des Solidarités

Contact

- Siège de l'Espace Autonomie Seniors Sud-Est Morbihan
Centre des Bruyères, rue du hinly, 02 97 41 82 00
- Antenne à Nivillac : au Centre Hospitalier Basse-Vilaine,
Rue de la piscine, 02 99 90 82 36

Un complexe sportif dédié au rugby sur la commune de Le Guerno...



Les élus ont inauguré samedi 30 août les travaux d'aménagement et de construction du complexe sportif.

Arc Sud Bretagne gère plusieurs équipements sportifs : La piscine à Nivillac, la salle de gymnastique à Muzillac, la salle multisports à La Roche-Nivillac. Ces équipements communautaires, avec leurs spécificités, viennent compléter les équipements communaux. Un nouvel équipement dédié au rugby a vu le jour en septembre 2014.

Des valeurs partagées...

La Communauté de Communes et le RCP Muzillac partagent les mêmes valeurs : l'engagement, le respect, la solidarité et la convivialité. La Communauté de Communes, à travers ses compétences regroupées au sein du Pôle Services aux Habitants (sport, culture, enfance-jeunesse, seniors, solidarités, ...) organise des services pour toutes les générations et qui améliorent et facilitent la vie quotidienne des habitants.

Un équipement adapté aux besoins du Club...

Les activités du RCP Muzillac jusqu'à présent se sont organisées sur plusieurs sites. Cet éclatement d'une part, et le fait qu'aucun terrain ne soit homologable d'autre part, compliquaient et freinaient le fonctionnement du club. L'aménagement d'un site spécifique à la pratique du rugby va permettre de développer cette activité auprès des scolaires, de renforcer les effectifs au sein de l'association (tant du côté de l'encadrement que des joueurs) en facilitant le fonctionnement du club et de lui donner les moyens d'évoluer à un niveau de compétition supérieur. ■

Bernard Audran,
Vice-Président en charge du Sport

Déchets : les élus ont dit oui à la TEOM

Lors du conseil communautaire du 14 octobre, les élus ont voté en faveur de la TEOM à une très forte majorité (31 oui et 3 abstentions). Cette décision a été prise après de nombreuses réunions avec les élus et à l'issue de la concertation menée avec diverses associations. La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) couvrira, à partir du 1^{er} janvier 2015, les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers (tous matériaux, porte-à-porte, apport volontaire, déchetteries).

La TEOM, c'est simple et équitable

Sur votre avis d'imposition de taxe foncière 2015 (que vous recevez chaque année en septembre), un taux figurera dans la colonne Taxes ordures ménagères. Ce taux, voté par les élus, s'appliquera à la valeur locative de votre propriété bâtie. La TEOM est une solution équitable d'un point de vue social.

Vous réglez la taxe foncière au Trésor Public. C'est l'État qui gère cette taxe et qui en reverse le produit à la Communauté de Communes. La TEOM est simple à gérer et garantit l'équilibre

du budget. Avec la mensualisation, vous pouvez la payer en 10 fois sans frais.

Oui à la part incitative

L'introduction d'une part incitative, qui prend en compte les efforts faits par chacun, reste un objectif central, qui sera mis en œuvre dès que le matériel le permettra : un contentieux est en cours avec le fournisseur des bornes d'apport volontaire.

Oui aux économies et à la prévention

L'arrivée d'un chargé de prévention va permettre d'intensifier l'effort de pédagogie et d'encouragement à la réduction et au tri des déchets. Des pistes d'économies sont possibles et les élus réfléchissent à leurs mises en œuvre pour faire baisser le coût du service dès 2015. ■

Joël Bourrigaud,
Vice-Président en charge de l'environnement



Soutien au commerce de proximité : la 1^{re} subvention accordée

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a lancé au printemps 2014 une opération de dynamisation des centres villes de La Roche-Bernard et Nivillac, avec le dispositif « Vitaminez votre activité ! ». Arc Sud Bretagne vient d'accorder la 1^{re} subvention à un commerce de La Roche-Bernard : le magasin Rocheffeurs.

Un programme exceptionnel

Le dispositif « Vitaminez votre activité ! » est une opportunité tout à fait exceptionnelle proposée par la Communauté de Communes. Cette opération de 18 mois, s'inscrit dans la continuité de la politique communautaire de soutien au commerce de proximité. Elle conforte les choix inscrits dans le SCOT qui entend réaffirmer le rôle que joue l'agglomération la Roche-Bernard/Nivillac et, notamment, les centres villes.

Ce coup de pouce financier est destiné aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises de proximité (à l'exception de certaines catégories d'activité telles que les banques, les agences d'assurances, les professions libérales, etc) pour les aider à réaliser leurs projets de rénovation ou d'amélioration des locaux commerciaux et artisanaux : remplacer l'enseigne ou poser un store-banne, moderniser le matériel professionnel, rénover la vitrine, réaménager l'espace commercial,... de nombreux travaux sont éligibles au dispositif. La Communauté de Communes propose une aide à l'investissement jusqu'à 30 % des dépenses éligibles, plafonnées à 30 000 €, soit une subvention maximum possible de 9 000 €. À noter toutefois que le seuil minimum des dépenses à atteindre est fixé à 5 000 €. Ce programme est ouvert uniquement jusqu'en septembre 2015, échéance à laquelle devront être parvenus à la Communauté de Communes les dossiers de demande de subvention.

Le 1^{er} dossier accordé !



Cette opportunité a été saisie par Anne-Cécile TOBIE, du magasin Rocheffeurs. Cette commerçante avait le projet de rénover et de rafraîchir la façade de son magasin et de refaire l'enseigne extérieure. Ces travaux entrent tout à fait dans le cadre du dispositif. Avec l'aide de l'animatrice Commerce et Artisanat de la Communauté de Communes, elle a constitué un dossier de demande de subvention. La subvention qui vient de lui être attribuée lui permet de réaliser sereinement les travaux, puisqu'elle pourra recevoir, sur justification de ses investissements, une subvention de plus de 1700 €. ■

Michel Criaud,
Vice-président en charge du développement économique

Office de tourisme communautaire

Bilan de la saison estivale 2014

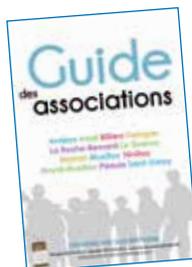


© TASB - LIT

De manière générale, le bilan de la saison est plutôt positif au niveau de la fréquentation du Morbihan entre avril et août 2014. Les mois d'avril, mai et juin ont été portés par une météo favorable. Les ponts de mai/juin et le soleil ont favorisé les courts séjours. En juillet, le niveau de satisfaction des professionnels est positif. La météo a permis de compenser une fréquentation qui commence de plus en plus tard en juillet depuis quelques années. En août, les visiteurs étaient au rendez-vous, mais avec

une baisse de la consommation encore constatée cette année. A contrario, les équipements de loisirs ont bien fonctionné en raison d'une météo plus fraîche et plus capricieuse. (Source : Pôle Observatoire du CRTB).

Des nouveautés à trouver sur le site
www.mabretagnesud.com
des idées de réveillons, de visites ou de sorties.



Un nouveau Guide des Associations a été édité par Tourisme Arc Sud Bretagne. Pour tout changement ou création d'une nouvelle association, n'hésitez à nous contacter au 02 97 41 53 04 ou tourisme.muzillac@arcsudbretagne.fr. ■

École Saint-Michel



Pour l'année scolaire 2014/2015, l'école Saint-Michel se répartit comme suit :

- PS/MS : Marina Rousseau et Charlène Danet, aide-maternelle.
- GS/CP : Ghislaine Tobie et Elsa Cheveau, aide-maternelle.
- CE1/CE2 : Marie-Claire Le Jallé.
- CM1/CM2 : Vincent Jehanno.
- Jérémie Brieuc : décharge de direction le mardi en totalité.



Roselyne Le Thiec assure le service cantine, la sieste, l'aide aux devoirs et le ménage des locaux. Catherine Gélard procure aux élèves l'accueil à la cantine, située à la Salle Richelieu et gère le quotidien des repas apportés aux enfants par la société Ansamble en service froid et réchauffé sur place.

Chaque année, l'équipe enseignante choisit un fil conducteur. Pour la rentrée 2014, nous avons sélectionné « Jeux d'ici, jeux d'ailleurs, jeux d'aujourd'hui, jeux d'autrefois ». Chaque classe exploite ce thème tout au long des périodes. Chaque vendredi de vacances, les classes jouent afin de matérialiser ce projet. Ainsi, le 17 octobre, nous avons utilisé les jeux de société selon les niveaux de classe.

Au cours de l'année, une intervenante en anglais, Elaine Clark, intervient du CP aux CM2 chaque semaine. De même, une musicienne, Séverine Leroux, dispense son enseignement de la PS jusqu'aux CM2. Deux spectacles, chaque année, mettent en avant les chants et percussions musicales, en l'occurrence lors de l'arbre de Noël (le vendredi 19 décembre 2014 à 20h à la salle polyvalente de Férel) et lors de la kermesse (le dimanche

14 juin 2015 au bord de la Vilaine aux alentours de la salle Richelieu).

Piscine et voile

Les élèves de la GS au CM2 vont à la piscine des Métairies pour un cycle de 10 séances (5 pour les GS) afin « d'approprier » le milieu aquatique.

Les élèves de CM1/CM2 découvrent également chaque année, le plaisir de naviguer sur des optimists et des catamarans à l'école de voile de la Roche-Bernard.

Bibliothèque

Tout au long de l'année, les PS/MS et les GS/CP se rendent à la bibliothèque de La Roche-Bernard et grâce aux bénévoles, Michèle et Sylvie, se familiarisent avec le domaine des livres. Ils apportent des ouvrages en classe et réalisent des recherches qui les plongent dans le monde de l'écrit - objectif prioritaire avec le langage dans les classes enfantines.

Catéchèse

Un éveil religieux est prodigué dans les classes.

Les CE1 peuvent aboutir à l'issue d'une première année de catéchèse familiale à la remise de la croix et les CE2 sur une deuxième année à la fête de la première eucharistie.



Pour toute information et pour les inscriptions, n'hésitez pas à contacter Ghislaine TOBIE, chef d'établissement par téléphone au 02 99 90 68 10 ou par mail : saintmichel.56LRB@wanadoo.fr Vous pouvez également accéder au site de l'école en tapant « **ecolesaintmichellarochebarnard** » et ensuite vous vous laissez guider par les liens. ■



Rythmes scolaires

L'école Saint Michel, l'APEL, l'OGEC et les élus se sont rencontrés pour démarrer les travaux de réflexion sur les rythmes de la rentrée 2015. Un appel à projet construit avec les parents d'élèves sera lancé prochainement pour sélectionner les meilleures propositions de Temps d'Activités Périscolaire (TAP). Avis aux candidats !

Association les Amis de la Garenne

Bourses d'échange de plantes avril et septembre 2014

Comme chaque année, l'Association « Les Amis des Garennes » a organisé ses deux bourses d'échanges de plantes. De nombreux visiteurs amoureux de jardinage et désireux de découvrir et d'échanger de nouvelles variétés se sont déplacés pour partager leurs expériences dans une atmosphère conviviale. L'association remercie tous ceux qui ont partagé leurs plants, plantes ou graines. Notez dès maintenant les dates de nos prochaines bourses : dimanche 26 avril et dimanche 27 septembre 2015 au lavoir dans les Garennes 11h/17h30.



Atelier nettoyage aux abords du lavoir

Fin août, nombre de nos adhérents ont participé à un atelier grand nettoyage du lavoir et de ses abords. L'Association qui œuvre aux côtés de la municipalité travaille en collaboration avec les services techniques afin d'améliorer le fleurissement et l'embellissement de la commune. Le fleurissement contribue au cadre de vie de notre petite cité de caractère et il est l'affaire de tous. Nous lançons un appel pour l'année 2015 : quelques jardinières sur les appuis de fenêtres ou balcons des particuliers et des commerces, c'est peu et c'est beaucoup pour notre environnement et pour l'image renvoyée à nos visiteurs !



Parterre d'aromatiques Place Duguesclin

Les projets de l'association ne manquent pas. Cette année, nous avons aménagé place Duguesclin un parterre d'aromatiques. L'idée est d'offrir à tous un espace où la cueillette est libre à charge de respecter les plants.



D'autres projets sont en cours dans les garennes. Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir des informations complémentaires vous pouvez le faire par mail auprès de notre Présidente Jenny Morris : jenny.morris@wanadoo.fr. ■



Musée de la Vilaine Maritime

Le musée de la Vilaine maritime a accueilli cette saison 3 660 visiteurs. Le nombre de visiteurs, en hausse par rapport à 2013 (+ 13%), concerne aussi bien la fréquentation française qu'étrangère notamment les Anglo-saxons et les Allemands. Les locaux sont venus nombreux pour découvrir la nouvelle exposition 2014 : « 1914-1918 - La Mémoire des Fleurs d'Oranger » qui a reçu un très bon accueil. Cette augmentation de fréquentation est due au dynamisme de l'association des Amis du Musée, en collaboration avec Tourisme Arc Sud Bretagne, aux projets réalisés par les agents d'accueil (visites guidées thématiques du jeudi après-midi), un large

programme d'animation proposé à l'occasion des Journées Européenne du Patrimoine en collaboration avec la municipalité de la Roche-Bernard, l'ASPHA et les Amis des Garennes.

Ouverture 2015 :

Du 8 juin au 20 septembre 2015 - Tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Groupes : ouvert toute l'année sur réservation au 02 99 90 67 98.





Ar'Images La Roche-Bernard

L'association Ar'Images rassemble une vingtaine de membres actifs, dont une douzaine de preneurs d'images. Tous sont des amateurs bénévoles.



Depuis 2009, les Festivals sont proposés aux visiteurs de La Roche-Bernard durant tout l'été, avec les soutiens de la Mairie, de la Communauté de Communes, du Conseil Général du Morbihan, du Syndicat du Port et de partenaires privés. Les bénévoles s'emploient, tout au long de l'année, à concevoir et mettre en œuvre les expositions estivales, dans une ambiance amicale.

Après l'exposition 2014 « Ambiances portuaires » consacrée aux ports de commerce bretons, le projet 2015 a pour vocation de mettre en images les paysages et la vie autour de la Vilaine et de ses affluents. Les « Rencontres au fil de la Vilaine » concernent donc un bassin géographique de plus de 10 000 km² et plus d'un million d'habitants.

FRAT Intercontinental

Savoir, Vouloir, Pouvoir... Le maître slogan de cette association. Collecte de papiers et journaux pour acheminement vers la Société GDE à Nantes.

En 2013 le budget consacré aux programmes humanitaires de FRAT s'élève à 16.500 € dont le financement d'un dispensaire mobile chez les populations MURSI et SURMA dans la vallée de l'OMO en Ethiopie.



Des partenariats nouveaux seront développés à l'échelle locale, avec les gestionnaires comme l'IAV (Institution d'Aménagement de la Vilaine, dont la Direction est basée à La Roche-Bernard), avec les commerçants, artisans et services des agglomérations du secteur (l'ACARB, appelée aussi La Roche dynamique), ceci dans l'optique d'un partage ultérieur avec quelques villes du bassin de la Vilaine.



À la suite des expositions publiques, les tirages photographiques, adaptés à résister aux intempéries, sont proposés au public qui peut les acquérir, sans bénéfice pour l'association. En effet, leur destin n'est pas de rester stockés dans le noir d'une cave !

Mais en attendant l'été 2015, chacun peut visiter le site www.arimages.fr et profiter des expositions temporaires proposées ici ou là. ■

Réalisations & projets		2013	2014	2015
Bénin	Association Partage Bretagne	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Congo RDC	Evêché Kongolo	3 000 €		
Congo RDC	Denis Kamangala	1 000 €		
France	Secours Populaire	1 500 €		
Haïti	Association Le Sillage	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Madagascar	SARL Les Huitres d'Anosy	1 000 €		
Sénégal	Famille Durand	1 500 €		
ICRA	Dispensaire mobile chez les Mursi	5 000 €		

FRAT Intercontinental est également en relation avec d'autres associations pour mener à bien des programmes en Afrique, et doit s'assurer de la bonne utilisation des fonds et pourvoir à la pérennité des actions de développement sous conditions de transparence. L'Association veille à ce que chaque paquet de papier récupéré soit un moyen pour financer des aides adaptées. ■

Association des Commerçants et Artisans du Pays de La Roche-Bernard

C'est officiel, l'Association des Commerçants et Artisans du Pays de la Roche Bernard a lancé son site Internet le lundi 24 novembre dernier ; vous pourrez trouver l'ensemble des commerçants adhérents à l'association, leurs coordonnées, leurs dernières actualités, les manifestations de La Roche-Bernard et différents liens utiles. Adresse du site : www.commerces-larochebarnard.com

Noël approche à grands pas, plusieurs animations sont prévues cette année :

- **Vendredi 5 décembre** : ouverture de la « **Vitrine Magique** » au 23 rue de Nantes. Les 3 personnes approchant au plus près du montant total, se partageront les lots. Les bulletins de participation seront disponibles dans les commerces participants et seront à déposer avant le 24 décembre minuit ! (un seul bulletin par famille). Pour les plus jeunes : un parcours à la recherche de l'objet insolite dans les vitrines des commerçants participants avec des cadeaux à gagner (confiseries, places de cinéma, etc.)



- **Vendredi 19 décembre (en partenariat avec la municipalité)** : le matin séance de contes pour enfants (maternelles et CP des écoles des Petits Murins et de Saint-Michel) suivie d'un goûter : clémentines offertes par Carrefour Market, Pain d'épices par Hervé Plaud et Niniches par la Quiberonnaise. L'après-midi, les élèves du CE1 au CM2 des 2 écoles iront au cinéma voir un dessin animé suivi également d'un goûter.

- **Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre (en partenariat avec la municipalité)** Promenade du Père Noël en calèche dans les rues de La Roche-Bernard de 15h30 à 17h30.



- **Lundi 22 et mardi 23** : Distribution gratuite de vin chaud, entre 16h30 et 18h30, sur les places du Guesclin, place du Puits et place du Bouffay. ■



Association Club Français Anglais



Voulez-vous améliorer votre Anglais en rencontrant des Britanniques qui vivent ou séjournent à La Roche-Bernard ?

Would you like the opportunity to improve your French and get to know people in an informal setting ?

Le club propose à ses adhérents une soirée amicale, une fois par mois, à la Mairie de La Roche-Bernard, autour d'une discussion sur un sujet d'actualité, de jeux, de chansons et bien sûr d'un verre de l'amitié pour clôturer la soirée ; et les mois d'été, une visite guidée, un jeu de boules, une randonnée et un pique-nique.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Carol Sealy
sealy.carol@googlemail.com
 02 99 91 35 34

Pétanque Rochoise De Vilaine

Notre association a vu le jour le 20 février 2014 et nous avons depuis, organisé 2 concours ouverts à tous : le 3 mai avec 22 équipes, puis le 4 octobre avec 46 équipes, je tiens d'ailleurs, à remercier un grand nombre de commerçants qui se reconnaîtront en lisant ceci.

Notre assemblée générale a eu lieu le 21 novembre à la salle Richelieu à partir de 19h pour:

- L'élection des nouveaux membres au sein du bureau.
- Discuter des différents projets pour l'année 2015 (concours, locale, affiliation?? etc...)

Il y a actuellement 2 entraînements par semaine au terrain stabilisé .

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 06 85 76 31 70, ou par Email : j-g.leroux@orange.fr ■



Festival des Garennes



*Festivités à ne pas louper
Esprit des musiques du monde
Soirée où l'on peut se restaurer
Toujours des produits locaux
Implications de tous (collectivités, commerçants,...)
Nulle part ailleurs un si beau cadre
Valorisant pour La Roche-Bernard
Août
Le premier week-end*

*De la musique
Eclectique et de qualité
Soul, funk, rock vont vous endiabler*

*Gratuit
Accessible à tout âge
Rassemblement important de bénévoles
Envoutant par sa musique
Nulle part ailleurs un si beau cadre
Noyé dans la verdure
Etoffé par son originalité
Surtout une date à enregistrer*

*200 bénévoles à participer
0 euro à l'entrée
16^e année
58 000 euros de budget pour la soirée*



Le Secours Catholique

Depuis le mois de janvier 2014, nous sommes installés à la Maison de la Solidarité à Nivillac (Porte Gare).

Notre équipe se compose d'une vingtaine de bénévoles qui peuvent vous accueillir, et discuter avec vous en toute confiance, tous les mardis matins de 9h30 à 11h30.

Nous acceptons des dons de vêtements pour constituer un joli vestiaire, petit électroménager, meubles en bon état, jouets.



D'autre part, ce vestiaire est ouvert à « TOUS » ; contre quelques euros vous pouvez vous vêtir correctement. C'est aussi une manière de venir en aide aux autres.

VENEZ NOUS VOIR, NOUS SERONS HEUREUX (SES) DE VOUS RECEVOIR.

**Notre téléphone
07 86 12 30 78**

Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de Vilaine



C'est quoi la Mission locale ?

La Mission Locale accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de :

- **L'emploi** : aide et soutien dans la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'offre, etc.), mise en relation avec des employeurs, accès aux contrats aidés, création d'activité, parrainage vers l'emploi...
- **La formation** : information, accompagnement au projet de formation, financement,...
- **La santé, le logement** : information sur le logement, soutien psychologique...
- **Mobilité** : mise à disposition de cyclomoteurs, action « conduite accompagnée pour tous »...

- **L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports** : séjours de vacances et accès aux loisirs à tarifs préférentiels,...
- **Des aides financières** : Fonds d'Aide aux Jeunes, chèque mobilité... (sur critères)
- **Un nouveau dispositif pour les jeunes : la garantie jeunes.** Le principe est de proposer au travers d'un engagement réciproque entre le jeune et la Mission locale un accès à une première expérience professionnelle (6 semaines) et une garantie de ressources. La Mission locale proposera un accompagnement personnalisé collectif et individuel et collaborera avec l'ensemble des acteurs pouvant intervenir durant le parcours de chaque jeune.

Pour vous inscrire, prenez rendez-vous avec le conseiller référent Damien GOUGEON de votre commune à :



Mission Locale
du Pays de Redon et de Vilaine
3 Rue Charles Sillard - CS 60287
35602 REDON CEDEX
Tél. 02 99 72 19 50
Fax : 02 99 72 34 64
www.ml-redon.com

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h ■



recherche correspondant(e)

Pour assurer sa couverture sur les communes de La Roche-Bernard, Nivillac et Marzan, *L'Écho de la Presqu'île* recherche un(e) correspondant(e). Vous êtes curieux, vous avez le sens du contact et une bonne plume... cette activité vous intéresse. Elle est un complément salarial ou un appoint dans une retraite. Voiture, ordinateur, internet et appareil photo numérique sont indispensables. Si vous habitez une de ces communes et que cette proposition vous intéresse, envoyez votre candidature à Jane Rivereau par courriel : jane.rivereau@publihebdo.fr ou par téléphone au 02 40 15 69 79.



Règlementation relative à la lutte contre les bruits de voisinage

L'Arrêté Préfectoral en date du 10 juillet 2014 rappelle que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi**
de 9h à 12h et de 14h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés**
de 10h à 12h



Le recensement pour les jeunes de 16 ans

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite

accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).



Connaître cette étape et la faire connaître est important. C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen. ■

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :



HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous



Repas de nos Aînés



Le dimanche 9 novembre a eu lieu le repas de Nos Aînés organisé comme chaque année par le CCAS. 65 personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas.



Les sexagénaires ont participé avec leurs aînés à un après-midi fort en chansons et bonne humeur. Les personnes qui n'ont pu se déplacer pour des raisons de santé seront visitées pour les fêtes de Noël et recevront leur colis.

Un grand merci à tous pour votre participation. Et merci à tous ceux qui ont travaillé à la préparation de cet événement. ■

Semaine bleue : rencontre intergénérationnelle

Dans le cadre de la Semaine bleue, des jeunes du centre de loisirs de Nivillac, une classe de 3^e du Collège Saint Joseph et des seniors se sont retrouvés au Musée de la Vilaine maritime les mercredis 16 et jeudi 17 octobre après-midi.

Le thème était cette année de **créer des liens intergénérationnels**. Bruno Noguès, Président des Amis du musée, a guidé jeunes et moins jeunes à travers les salles du musée, notamment celles dévolues au centenaire de la Première Guerre mondiale. Cela a permis ainsi aux seniors de partager avec les enfants leurs souvenirs de la guerre 14-18 vécue par leurs parents, et leurs propres souvenirs de la Seconde Guerre mondiale. L'après-midi s'est poursuivi avec la projection d'un film sur la Première Guerre mondiale, suivie d'un goûter à la salle Richelieu. ■



Et l'hébergement temporaire... Qu'est-ce que c'est ?

Ses objectifs

- Permettre un temps de répit aux aidants familiaux,
- Répondre à un besoin familial temporaire,
- Assurer l'étape nécessaire entre la sortie de l'hôpital et le retour à domicile, durant l'hospitalisation d'un des conjoints assurer aide et accompagnement à celui qui reste seul.

L'établissement dispose de combien de places ?

Une chambre située dans l'unité de vie « Les Garennes » et deux chambres situées dans l'unité de vie « La Brière » de la Maison de Retraite.

Quelle prise en charge ?

Le résident en hébergement conserve le choix de son médecin traitant. Si nécessaire, les soins paramédicaux sont dispensés par le personnel médico-social de l'établissement. Selon ses choix et ses désirs, le résident

participe aux activités d'animation proposées par l'animatrice.

Existe-t-il des aides ?

Oui, après étude des ressources, une participation peut être accordée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour les ressortissants du régime général, par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les ressortissants du régime agricole par le Conseil Général après constitution du dossier d'aide à l'accueil temporaire.

Qui contacter ?

EHPAD
Maison de Retraite de Nivillac
2, rue de la Piscine
56130 - Nivillac
02 23 10 10 00



ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association locale qui intervient sur cinq communes du secteur à savoir : Marzan, Nivillac, la Roche-Bernard, Saint-Dolay et Théhillac. Elle aide les personnes âgées et les familles par l'action de 35 aides à domicile. Une secrétaire et 13 bénévoles, ou responsables travail, assurent l'encadrement des salariés.

Elle intervient également pour des gardes d'enfants à domicile pour les familles. Citons par exemple la garde d'enfants de + ou - 3 ans à domicile, en service ponctuel ou régulier, y compris en horaires atypiques. Les enfants sont gardés chez eux, et l'ADMR est là pour les amener et les raccompagner de l'école, les faire manger, pour les accompagner à leurs loisirs ou encore pour surveiller les devoirs. La tarification de ce service se fait en fonction du quotient familial, ce qui permet d'adapter le tarif des prestations à la situation des familles en tenant compte de leurs ressources et de la composition familiale du ménage. Elle propose également un service de téléassistance au domicile

et un service de téléassistance mobile par système de géo localisation. Ce service permet aux personnes qui le souhaitent de continuer à vivre chez elles malgré le handicap, la maladie, la crainte d'une chute. Son objectif est d'assurer à chacun la sécurité chez soi. Un transmetteur, relié à la prise téléphonique, est actionné par un médaillon porté autour du cou. Une simple pression sur celui-ci permet à la personne d'entrer en contact avec les services Filien, qui alerteront immédiatement. C'est un gage de sécurité pour les familles éloignées. ■

Contact

M. Gérard NICOLAS 02 99 90 27 21

Centre Hospitalier Basse Vilaine

2 rue de la piscine - B.P. 56 - 56130 Nivillac

02 99 08 54 23 - admr.nivillac@orange.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Permanences téléphoniques seulement :

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 [sauf le mercredi].



RESPEV : Réseau de Santé de Proximité Estuaire de la Vilaine



Pour qui ?

Vous avez 60 ans et plus et/ou vous êtes handicapé, vous avez une maladie chronique ou invalidante, vous habitez sur le canton de La Roche-Bernard ou la communauté de communes de Muzillac.

Missions du réseau ?

Améliorer et coordonner votre prise en charge médicale, paramédicale et sociale afin de : favoriser votre maintien à domicile, préparer votre sortie de l'hôpital (vers le domicile), vous informer et vous accompagner sur les aides possibles

Qui intervient ?

Une équipe pluridisciplinaire. En accord avec votre médecin traitant, un coordonnateur viendra vous rencontrer à votre domicile. Interviendront également si nécessaire, le médecin gériatre, la diététicienne, l'assistante sociale, l'ergothérapeute. À l'issue de l'évaluation de votre situation, des aides ou des solutions adaptées vous seront proposées.

Autres missions ?

Aider et soutenir vos proches, informer et orienter, mettre en lien avec les professionnels de santé, les associations de bénévoles, etc.

Le coût ?

Le réseau de santé est un service gratuit pour les personnes prises en charge.

Contact

respev@telesantebretagne.org

www.respev.fr



CAPS



Le CAPS, situé au sein du Centre Hospitalier Basse Vilaine à Nivillac, n'est pas un service d'urgence, mais un centre de permanence des soins.

Il est donc impératif que les patients ne se rendent pas directement au CAPS mais **appellent au préalable le centre de régulation au 02 97 68 42 42.**

Cette procédure permet de diriger au mieux et dans les meilleurs délais, les demandes des patients, et permet de les mettre en relation directe avec un médecin régulateur. Ainsi l'orientation sera adaptée au cas par cas : conseil téléphonique, consultation au CAPS, urgence de l'hôpital, ou orientation vers le 15.

En outre le non-respect de cette procédure pourrait pénaliser le remboursement des patients qui se verraient alors attribuer un remboursement partiel de leur visite.

Journées du patrimoine... retour en images

Les journées du patrimoine ont été l'occasion pour notre commune d'accueillir différentes manifestations. Des lavandières nous ont permis de remonter le temps avec leur démonstration au lavoir. Les touristes ont également eu l'opportunité de visiter

le mécanisme de l'horloge de l'Hôtel de Ville. Les échanges ont été nombreux autour des dentellières et du repasseur de coiffe installés au musée qui a ouvert ses portes. La place du Bouffay a également été le lieu de présentation d'anciens savoir-faire. ■



Dentellière



Fileuse



Horloge



Lavandière



Repassage



Panier en osier

Chanson de La Roche-Bernard

Aux temps déjà lointains de l'invasion normande
Un des « hommes du Nord » il avait nom Bernard
Guerrier incomparable, aux exploits de légende,
Etablit son castel aux « Roches du Ruicard »

Refrain

Chère La Roche, ma patrie,
Aux souvenirs si glorieux,
Tu fais le charme de ma vie,
Ville au séjour délicieux,
Sur ton roc fièrement assise,
Bercée au murmure des eaux,
Je te chéris, cité tout exquise,
Ô toi, le plus doux des berceaux,
La Roche ! Ô toi, le plus doux des berceaux.

Les siècles ont passé sans ternir ta mémoire,
Vaillant Baron Bernard ; et si ton vieux donjon
Est détruit, lui qui fut témoin de tant de gloire,
La Roche porte encore fidèlement ton nom.

De Simon, de Bernard, Notre Dame et Saint James,
Gardent le souvenir, et du preux Joscelin
L'histoire nous redit les généreuses flammes
Et les exploits guerriers au pays sarrasin.

O valeureux barons, dévoués à la patrie,
En de sanglants combats : à La Roche Derrien,
Kennebont et Auray, prodiguant votre vie,
Vous fûtes des héros dignes de Du Guesclin.

Vieux blason de La Roche, aigle aux terribles serres,
Au bec tout acéré, rouge encore de sang,
Salut, fier aigle noir, toi que des adversaires,
Des braves cependant, ne voyaient qu'en tremblant,

La Roche, ah ! Qu'il fait bon aux bords de ta Vilaine,
Quand le frisson des soirs nous effleure le front !
De la brise odorante on sent la douce haleine
Et les âcres parfums de tes landes d'ajonc.

Oui, j'aime, ô mon pays, tes sites grandioses,
Tes horizons lointains, tes coteaux verdoyants,
Tes moissons de blé d'or, et tes bruyères roses,
Et la nappe d'argent de tes jolis étangs.

Abbé H. Le Breton (1911)



Et si on sortait...

LES ANIMATIONS

Vend. 5 déc.

Ouverture de la vitrine magique au 23 rue de Nantes.
Bulletins de participation disponibles chez les commerçants participants.
Pour les plus jeunes : recherche de l'objet insolite dans les vitrines des commerçants participants avec des cadeaux à gagner

Vend. 19 déc.

Pour les plus petits (Maternelles et CP) le matin, séance de contes pour enfants suivie d'un goûter. Pour les élèves du CE1 au CM2 projection d'un film d'animation « Astérix le domaine des dieux » au cinéma, suivie d'un goûter.

Lun. 22, mar. 23 & mer. 24 déc.

Promenade du Père-Noël en calèche dans les rues de La Roche-Bernard de 14h30 à 17h30.

Lun. 22 & mar. 23 déc.

Distribution gratuite de vin chaud , entre 16h30 et 18h30, place Du Guesclin, place du Puits et place du Bouffay.

Du 30 déc. au 4 janv.

Le cirque RITZ - Parking des Garennes.

En avril 2015 (la date reste à définir)

Marché d'artisans dans les Vieux Quartiers



LES EXPOSITIONS

Du jeu. 11 au mer. 31 déc.

Sandrine GIBOULEAU (Artisan d'art) à l'ESPACE TURNER

Du sam. 13 au sam. 27 déc.

Christine JAGU (artisan d'art) à la salle de danse de la Mairie.

Du mer. 15 av. au mar. 28 av.

Muriel BESNARD (artiste peintre) à l'ESPACE TURNER.

SORTIR À LA ROCHE-BERNARD

Cinéma La Couronne

Le programme est à consulter sur internet « cinéma la couronne La Roche-Bernard ».

Le Musée de la Vilaine Maritime

Réouverture mi juin 2015, mais sur réservation auprès de l'Office de Tourisme de La Roche-Bernard, le Musée accueille les groupes toute l'année.

Le Sarah B

Place de la Voûte
Toute la programmation sur le site www.lesarahb.fr

Café Le Rochois

Place du Bouffay
cafelerochois.blogspot.fr

ET POUR FINIR...

Le clip de Lili Cross et Thierry Chazelle

qui met notre petite cité en valeur !
www.liliplusthierry.com (clip : « L'Homme de sa vie »)



À
vos agendas !
Présentation des vœux
de la municipalité
23 janvier 2015 - 19h
Salle Richelieu

